

## **Motion présentée au CA du 28/06/22**

- les représentants élus des personnels enseignant et de vie scolaire
- les représentants élus des parents d'élèves
- les représentants élus des élèves

Nous attirons à nouveau votre attention sur le nombre d'élèves et le manque de moyens au collège Paul Eluard.

Nous demandons toujours la construction d'un collège pour ramener le nombre d'élèves à 500 (comme cela a été préconisé par les états généraux de l'éducation prioritaire)

Nous demandons également à ne pas dépasser 20 élèves par classe afin de pouvoir apporter un enseignement de qualité et adapté pour chaque élève.

Nous demandons la création de 2 postes à temps plein de CPE

Nous demandons la création de 3 postes d'AED